HERVÉ MAUREY, CATHERINE MORIN-DESAILLY, MICHEL CANÉVET

«Bilan de l'application des lois : pour les sénateurs centristes, le taux d'application devrait être de 100 %! : « Pourquoi 10 % de ce que nous votons n'est toujours pas appliqué après plusieurs années ? »»

23/02/2017

Catherine Morin-Desailly est revenue sur la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine pour regretter « qu'autant de retard ait été pris dans la publication des textes réglementaires par rapport au calendrier que le Gouvernement a lui-même annoncé sur le site Legifrance. Plusieurs dizaines de décrets, dont la publication devait intervenir avant la fin de l'année dernière, ne devraient pas paraître avant le mois de mars » a-t-elle déploré. Rappelons qu'il reste 38 mesures à prendre sur cette loi dont le taux d'application est à ce jour de 12 %.

« Le taux d'application des lois constaté cette année est plus élevé qu'il ne l'a été dans le passé » a noté Hervé Maurey qui s'est toutefois interrogé : « faut-il s'en féliciter ? Ce taux devrait être de 100 % ! Pourquoi accepter que plus de 10 % des normes que nous votons ne sont toujours pas appliquées au bout de plusieurs années ? ».

Pourtant, parmi les 10 % de mesures non appliquées, certaines sont « loin d'être insignifiantes » à l'exemple du décret sur la fameuse « règle d'or » de maîtrise de l'endettement du gestionnaire d'infrastructure ferroviaire réaffirmée dans la loi Macron. « Cela fait deux ans et demi que nous attendons sa sortie ! Or, c'était l'une des dispositions clé de la réforme ferroviaire, la raison pour laquelle une majorité a pu être trouvée au Sénat sur ce texte » a souligné Hervé Maurey. « Le décret « règle d'or » : va-t-il paraître avant la fin du quinquennat ? » a-t-il demandé.

Michel Canevet est revenu sur la question des POS –plan d'occupation des sols- et des PLU –plan local d'urbanisme : « le 21 mars prochain, les POS seront rendus caduques en tant que constituante du PLU. Ils seront supprimés et intégrés au sein du Règlement National d'Urbanisme (RNU) » a-t-il expliqué.

Pour le sénateur, cela traduit le passage d'une approche territoriale de l'urbanisme à une logique strictement nationale : « ce changement est paradoxal au regard de la volonté politique de l'exécutif qui est de territorialiser les compétences ».

Michel Canevet a proposé de maintenir les POS en l'état afin de progressivement les intégrer aux PLU.

Les membres du groupe UDI-UC ont déclaré se réjouir de ce débat dynamique sur le contrôle parlementaire et ont affirmé être attentifs à l'interprétation réglementaire des textes de loi.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC